

**M. le vice-président:** Très bien, votre vote sera enregistré.

[Traduction]

Comme il est 13 h 5, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 h 5.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LES DROITS DES AUTOCHTONES

LA SUPPRESSION DU FINANCEMENT DES RECHERCHES

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, à la suite de l'échec de la dernière conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré en substance que ce n'était que partie remise, qu'il regrettait profondément que la conférence n'ait pas abouti et qu'il y aurait d'autres tentatives pour assurer que justice soit faite aux autochtones du Canada.

Tous les députés peuvent applaudir à cette déclaration du premier ministre du Canada et y souscrire sans réserve. Cela dit, je demande à la Chambre s'il n'est pas curieux que le gouvernement mette fin au financement prévu par la constitution des recherches et des négociations sur les droits des autochtones que poursuivent les organisations autochtones nationales, notamment sur la question du droit à l'autonomie gouvernementale.

Le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) n'a rien à répondre sinon de dire que le financement cessera le 30 juin. Je lui demande et je demande au premier ministre si les questions ayant trait aux autochtones n'ont pas effectivement été rayées du programme du gouvernement actuel et si on espère que les belles paroles et les bons sentiments prodigués de temps à autre suffiront à faire oublier que ces questions de droit non résolues ne sont plus à l'ordre du jour.

\* \* \*

### LA PEINE CAPITALE

ON PRÉCONISE LE RÉTABLISSEMENT

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, je crois que la peine de mort pour ceux qui tuent un être humain après avoir prémédité leur crime est un châtiment dissuasif. Mais que ce le soit ou non, je suis pour l'exécution de ces meurtriers. Pourquoi? Surtout parce que la Bible, aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, appuie la peine capitale.

«Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé . . . » (Genèse 9:5,6). Aucune déclaration ultérieure dans les Saintes Écritures ne vient annuler ce principe de gouvernement civil.

A nouveau, l'apôtre Paul a approuvé la peine capitale quand il a dit: «Si j'ai commis quelque injustice, ou quelque crime

### Article 21 du Règlement

digne de mort, je ne refuse pas de mourir» (Actes 25:11). Et lorsque Dieu nous a donné les dix commandements pour guider notre conduite dans la vie, le verset disait: «Tu ne tueras point» (Exode 20:13). Mais nous sommes punis si nous désobéissons à ce commandement, et le châtiment prévu par la Loi de Moïse pour le meurtre prémédité est la mort.

Lorsque le Christ était sur la croix, il a pardonné les péchés du larron, mais il n'a pas empêché l'exécution comme il aurait pu le faire s'il l'avait voulu.

\* \* \*

### LA CONDITION FÉMININE

LES CRÉDITS FÉDÉRAUX CONSACRÉS AUX PROGRAMMES DE PROMOTION DE LA FEMME

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, le comité permanent du Secrétariat d'État a recommandé que le budget des Programmes de promotion de la femme soit au moins maintenu à son niveau actuel, indexé au coût de la vie et, si possible, accru pour répondre aux besoins de nouveaux groupes et pour permettre de faire face aux urgences. On peut dire que le rendement des fonds consacrés à ces programmes par le gouvernement est excellent compte tenu de tout le travail effectué par les bénévoles et du dévouement du personnel rémunéré.

Il faut davantage de fonds pour financer les projets destinés spécifiquement à améliorer la condition des femmes qui sont doublement défavorisées, notamment celles qui vivent dans les régions éloignées, les handicapées et les membres des minorités visibles. Le gouvernement ne doit pas dresser les groupes les uns contre les autres en les poussant à se quereller pour obtenir leur juste part des crédits qui suffisent pour tout le monde. Nous devons plutôt reconnaître que tant que les obstacles économiques, sociaux et politiques à l'égalité n'auront pas été éliminés, les Programmes de promotion de la femme auront besoin de l'aide gouvernementale.

Je demande que l'on accroisse le budget des Programmes de promotion de la femme du Secrétariat d'État pour que les femmes puissent continuer leur marche vers l'égalité.

\* \* \*

[Français]

### LA 6<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE DE DRUMMONDVILLE

INVITATION À TOUS

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, je tiens à souligner un événement spécial qui se déroulera dans ma circonscription. Il s'agit de la sixième édition du Festival mondial de folklore. J'invite tous mes collègues députés et tous les Canadiens à venir y assister. Ainsi du 3 au 13 juillet, on accueillera des groupes venant de tous les coins du monde: d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Océanie et d'Amérique du Nord. Pendant 10 jours venez découvrir les traditions et la culture populaire des divers peuples à travers le chant, la musique, la danse et une gamme d'activités des plus enrichissantes.